

Jean-Luc CHIAPPINI

# Édito

Le Parc naturel régional vient de fêter ses 30 ans ! Pionnier, précurseur, partenaire, agitateur, réalisateur, gestionnaire, toujours présent, il a tenu sa place par la forte implication des institutions, de ses élus, de ses agents, de la population toute entière. Il a participé à faire l'histoire de la Corse de ces trente dernières années et il en est fier.

Il a l'ambition pour les trente années à venir, de tenir encore toute la nouvelle place que l'évolution du monde moderne, les institutions politiques, les populations et le territoire attendent de lui au sein du formidable enjeu d'un développement durable à construire.

Ce développement durable, il le veut en plaçant l'homme au cœur de ses préoccupations, au sein d'une démarche de solidarité entre les générations de ce jour et celles de demain, entre les territoires favorisés et ceux en difficulté.

L'action plus spécifique du Parc naturel régional, fondée sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel se veut d'intégrer de façon indissociable les objectifs de développement et d'efficacité économique aux objectifs sociaux et humains d'épanouissement, d'équité, de cohésion et de solidarité.

Cet enjeu est son pari d'avenir où la plus grande place sera réservée à la participation de tous les citoyens et acteurs de la société.

La Charte du Parc naturel régional, projet de territoire, traduit et représente la volonté d'action et de cohésion de ses acteurs et des signataires : la Collectivité Territoriale de Corse, les deux Départements, les 145 communes et les quatre communautés de communes.

Elle guide et conduit l'action partenariale de tous sur le territoire pour faire vivre ce projet de développement durable au plus près des hommes et des réalités, pour encore les sept années à venir.

Ce document souhaite vous faire découvrir notre territoire, notre vie, nos actions, nos ambitions et participer au lien et à l'engagement qui nous unit au service de notre terre.

Le Président  
Jean-Luc CHIAPPINI

## Qu'est ce qu'un Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional est un territoire rural, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale, paysagère et sa fragilité, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement.

L'initiative de la création d'un Parc naturel régional est de la compétence du Conseil régional. Le projet est élaboré dans la concertation la plus large entre toutes les forces vives du territoire. L'accord qui s'en dégage est mis en forme dans un contrat signé par toutes les collectivités: la Charte. Le premier ministre classe alors le territoire en " Parc naturel régional " pour une durée de 10 ans.

Il existe actuellement 40 Parcs naturels régionaux en France. Si chaque Parc naturel régional est indépendant administrativement et financièrement, les Parcs naturels régionaux sont toutefois regroupés au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (créée en novembre 1971) pour défendre leurs intérêts communs, mener ensemble des programmes, échanger des expériences et informer le public.



Activité de vannerie



Balbuszards pêcheurs



François GIACOBBI

## Le Parc naturel régional de Corse :

### Une histoire

François Giacobbi, Président du Conseil Général de la Corse, homme pétri de culture, de musique et de nature engagé dès 1965 une mission scientifique. Cette mission composée de 12 scientifiques de renom est présidée par le professeur Bourlières, le rapporteur du groupe est le professeur Molinier. Ce rapport conclut, devant les richesses et les fragilités de l'île, que

**" la protection et la conservation de la nature sont intimement liées à la promotion économique et sociale des secteurs à aménager " ;**

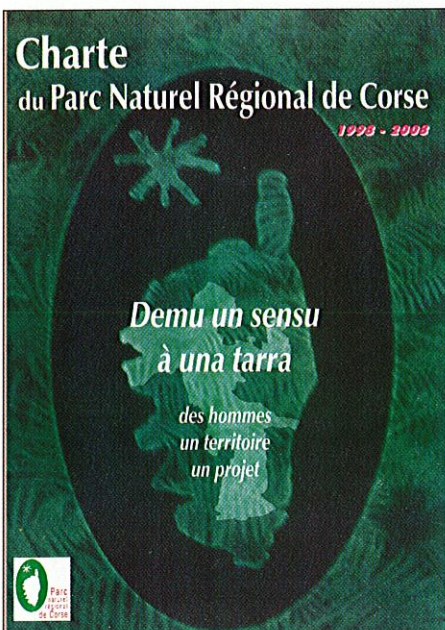
De 1969 jusqu'au 2 février 1971, Michel Leenhardt, guidé et soutenu par François Giacobbi, conduira la mise en place de la charte.

✓ **Le 15 décembre 1970**, est créé un syndicat mixte pour l'étude et la réalisation du "PNRC". Ce syndicat mixte associe le Département de la Corse, la chambre d'agriculture, l'O.N.F. et les 47 communes volontaires du territoire (110 000 ha).

✓ **Le 2 février 1971**, le syndicat mixte approuve la charte dont les axes essentiels sont :

- la protection de la nature et des sites,
- la rénovation de l'économie rurale en favorisant l'élevage et en s'appuyant sur le tourisme,
- l'amélioration des liaisons et échanges Mer-Montagne.

✓ **le 12 mai 1972**, le décret instituant le Parc naturel régional de Corse est signé par Robert Poujade au nom du 1<sup>er</sup> ministre, Jacques Chaban Delmas.



## La charte, projet solidaire

Un projet élaboré et convenu avec la Collectivité Territoriale de Corse, les deux départements et les 145 communes et les 4 communautés de communes du territoire.

Un projet autour duquel tous les

partenaires agissent et cherchent à coordonner leurs actions et leurs efforts.

Un projet validé pour 10 ans par le décret du 9 juin 1999 qui classe le territoire en "Parc naturel régional" et en adopte la charte.

\* **Le rapport** est l'exposé du projet, il contient toutes les orientations et mesures que les partenaires du territoire souhaitent mettre en œuvre ensemble.

### Trois grands axes :

- ➔ **Eco développement** où écologie et économie se conjuguent pour préserver, pérenniser, renouveler le patrimoine tout en créant des richesses, des activités et de l'emploi.
- ➔ **Auto développement** qui place l'homme et les solidarités au cœur de la démarche pour une meilleure prise en compte de l'avenir des projets et des territoires.
- ➔ **Co développement** où l'ouverture, l'échange, la cohérence et les synergies font vivre les projets et développent les relations urbain-rural, littoral-intérieur, national-international.

### Trois grandes missions intégrées :

- ➔ **Préserver le patrimoine naturel, culturel et paysager** de grande qualité, gage d'un développement durable, dont le présent est redevable à l'avenir ;
- ➔ **Revitaliser l'économie de l'espace rural** autour de ses valeurs culturelles, sociales et naturelles pour lui redonner toute sa place de territoire de vie au sein d'un monde moderne et en évolution ;

➔ **Accueillir, informer et sensibiliser** les habitants et les visiteurs pour aider à la qualité de la découverte et à la vie du territoire, en développant des comportements "citoyens" et engagés au regard du patrimoine.

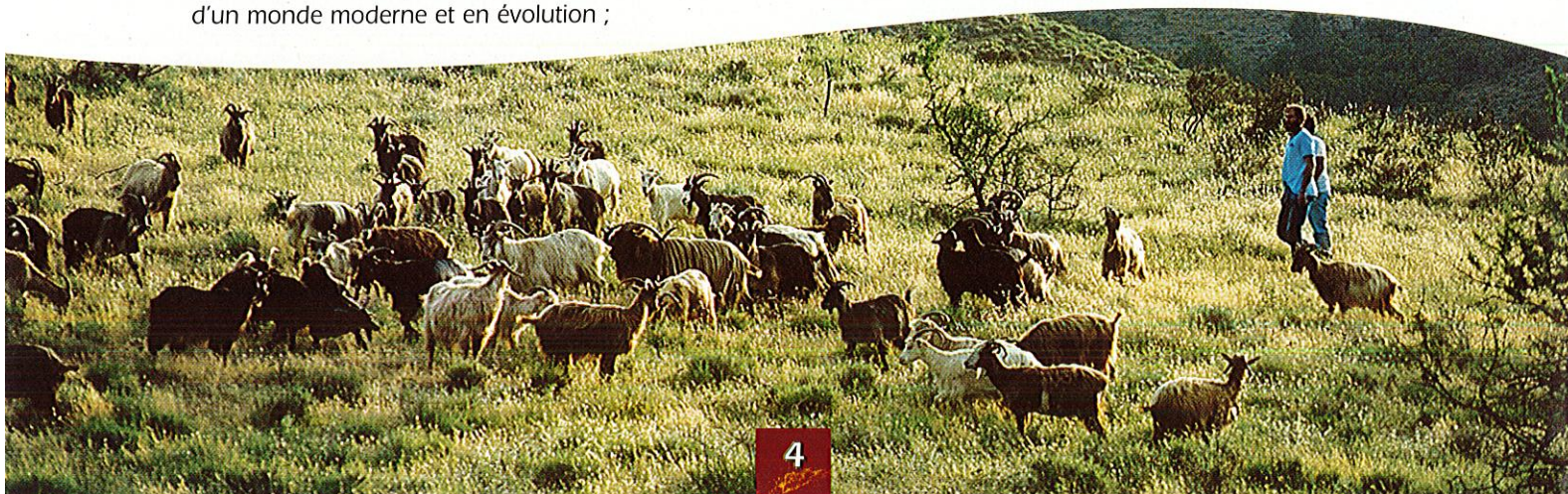
\* **Le plan** est la traduction rédigée et cartographiée des vocations des différents espaces du territoire.

### Des vocations territoriales affirmées et fondées sur l'histoire, l'identité et la géographie :

- **"U Mare e a Piaghja"** où tout a bien changé et où les activités nouvelles, la richesse des paysages, les équilibres biologiques et écologiques doivent trouver une nouvelle place et faire l'objet d'une organisation raisonnée ;
- **"I Paesi e a Campagna"** où la Corse a fondé ses racines, où la mémoire, les savoirs, le patrimoine d'une vie passée riche et difficile, veulent être le socle d'un développement social et économique nouveau, occupant toute sa place dans le devenir de l'île ;
- **"A Muntagna"** où l'âme corse s'est forgée dans l'espace, le silence, la pureté de l'eau, des paysages et du ciel, au rythme de la transhumance et qui veut continuer à offrir à l'homme, dans une vie et des activités nouvelles et renouvelées, la satisfaction des sens, de l'âme et de l'esprit.

### Des vocations territoriales affirmées conçues autour d'une volonté de mise en œuvre :

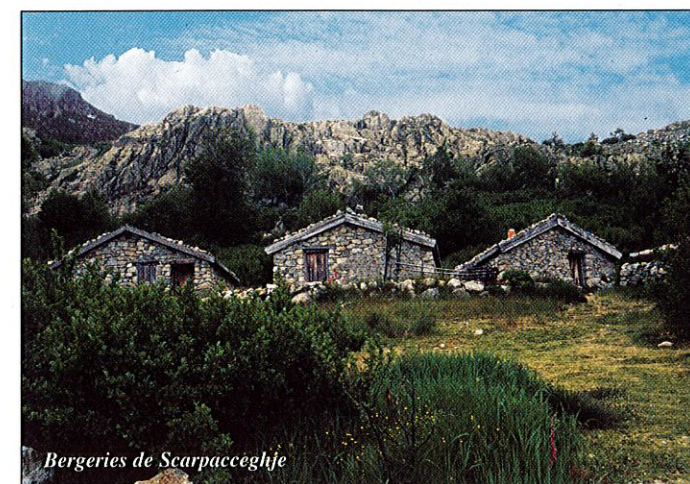
- **11 secteurs opérationnels**, lieux traditionnels et actuels de cohérence, de liens sociaux, de solidarité qui veulent localement réfléchir et agir ensemble au travers de projets de développement ouverts et partenariaux ;
- **Les "zones de nature"**, espaces de haut intérêt écologique et paysager, dont la préservation est essentielle au sein d'une gestion raisonnée et concertée et où les activités pastorales et de découverte sont privilégiées ;
- **Les "zones paysagères"** prioritaires, où l'action des différents partenaires doit se concentrer pour assurer la sauvegarde et la valorisation des paysages les plus sensibles et les plus remarquables.



## Les missions

Le Parc, au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, fait l'objet d'un projet concerté de développement, fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine, mené par tous les partenaires.

Ce projet de territoire a pour vocation la protection et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et humain par une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement.



### La revitalisation de l'espace rural

Cet axe primordial de l'action vise à assurer pour l'intérieur, actuellement en difficulté, un développement nouveau en lui redonnant toute sa place comme territoire de vie sociale et économique au sein de l'île.

La présence des équipes sur le territoire, éco-développeurs locaux et techniciens, permet d'engager et d'accompagner diverses actions ou réalisations : efforts en direction de l'élevage de montagne par la restauration de bergeries, opérations programmées d'amélioration de l'habitat, restauration et valorisation du patrimoine bâti, recueil des savoirs et savoir-faire populaires, archéologie, artisanat mais aussi prévention des incendies.

### Le développement des activités de randonnée

- Le Parc, opérateur régional de la randonnée, a créé 1500 kilomètres d'itinéraires pédestres balisés :
- sentier mythique, le plus célèbre des parcours d'Europe, le Gr 20 est un itinéraire de haute montagne avec 15 étapes, 13 refuges gérés par le Parc soit 400 lits ;
  - les grands itinéraires de découverte : entre mer et montagne pour les "Mare e Monti", d'une mer à l'autre pour les "Mare a Mare", permettant une découverte de l'île en avant et après saison, au total 50 étapes, 50 gîtes et 1000 lits ;
  - les sentiers de pays, balades en boucles autour des villages.

### La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel

Une des missions essentielles du Parc est d'assurer cette préservation et cette valorisation, de façon intégrée, pour garantir au territoire sa biodiversité et sa qualité, gages d'un développement durable.

Un grand nombre d'espèces ou de formations végétales rares sont présentes, dont une forte proportion d'endémiques. Certaines de ces formations particulièrement fragiles, comme les "pozzine", font l'objet d'une attention particulière.

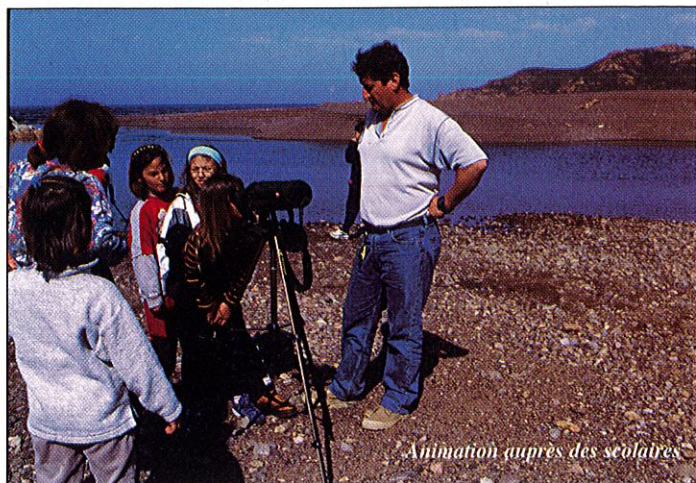
La faune, également riche, comprend plusieurs espèces menacées ou en danger de disparition (le mouflon, le balbuzard pêcheur, le gypaète barbu...). Le Parc s'emploie activement à assurer leur protection : il anime un projet de réintroduction d'une espèce disparue, le cerf de Corse et gère le programme européen "LIFE" gypaète barbu.

Le Parc participe aussi à la protection de sites sensibles (les lacs d'altitude), à la sauvegarde de l'architecture traditionnelle (bergeries, moulins, maisons anciennes...), à la mise en valeur d'édifices et du petit patrimoine bâti, à la préservation des fresques des chapelles romanes et des vestiges archéologiques (Pianu di Livia).



Gypaète barbu

## L'information et la sensibilisation



Animation auprès des scolaires

Depuis 1972, le Parc appuie son action de sensibilisation sur ses animateurs et sur les infrastructures qu'il a mises en place : A Casa di a Natura à Vizzavona, A Casa Marina à Galeria, centres permanents d'initiation à l'Environnement destinés à tout groupe constitué, pour des séjours nature à caractère pédagogique.

Deux autres sites complètent l'accueil : le "Village des Tortues" à Moltifau destiné au repeuplement et à la réintroduction de la tortue d'Hermann en milieu naturel et la Maison d'Information du Paesolu d'Aitone à Evisa où des expositions sur la faune et la flore sont proposées.

Tout au long de ses 30 années d'existence, le Parc a développé sa politique d'éducation à l'environnement selon deux axes : l'animation en milieu scolaire et

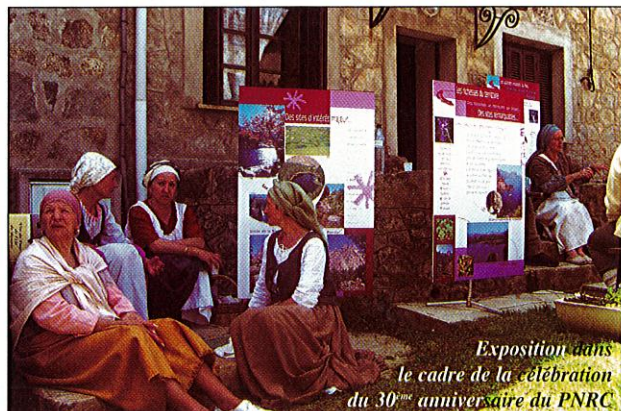
l'information des visiteurs. Il a ouvert des Maisons d'Information à Aiacciu, Calinzana, Corti... et travaille en liaison avec les syndicats d'initiative.

La présence du Parc lors de manifestations, de foires rurales, de salons, la réalisation d'expositions, de documents pédagogiques, la diffusion de plaquettes et d'ouvrages contribuent à sensibiliser le public.

L'équipe du Parc dispense également des formations sur le thème de l'environnement et du développement durable à des enseignants, des bénévoles d'associations et des socioprofessionnels.

Le Parc, à sa création, semblait à contre courant des idées et des comportements de l'époque, mais il avait foi dans ses objectifs et ses missions. Pour aller de l'avant, il a dû convaincre ses partenaires, administrations, élus, habitants et démontrer le bien-fondé de sa vision.

**Il est ainsi apparu, au cours de ces 30 dernières années, comme le pionnier et l'un des principaux moteurs de l'évolution des approches et des mentalités sur les grands thèmes importants de l'île : protection de l'environnement, développement micro régional, éducation à l'environnement, prévention des incendies, randonnées pédestres et reconquête de l'intérieur.**



Exposition dans le cadre de la célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire du PNRC



Randonnée sur le "Mare e Monti"

Photo Alain Gauthier

# Les instances de décision du syndicat mixte

## Le Comité syndical

administre et gère le syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse avec :

- 16 représentants de la Collectivité Territoriale de Corse disposant de 40 % des voix.
- 27 représentants des Conseils Généraux de Haute Corse et de Corse du Sud disposant de 10 % des voix.
- 147 représentants des 143 communes et 4 communautés de communes disposant de 50 % des voix.

(En 2002, les communes d'Osani et Guagnu ont délibéré pour réadhérer au Parc, portant le nombre de communes à 145).

Soit 190 membres

Les membres associés : CESC, Chambres consulaires, Agriculture et Métiers, Agences et Offices de la CTC (OEC, ODARC, ATC, ADEC), ONF, Fédérations de Chasse et de Pêche, Syndicat et Centre Régional des Propriétaires Forestiers, Amis du Parc, Université de Corse, INRA, CAUE.

## Le Bureau

prépare les décisions du Comité syndical et assure les délégations de celui-ci avec :

- 16 représentants des communes 40 % des voix
- 8 représentants de la CTC 40 % des voix
- 6 représentants des Conseils Généraux 15 % des voix
- 2 représentants des communautés de communes 5 % des voix

Soit 32 membres

## Le Président

agit, exécute, contrôle, nomme et recrute aux emplois, présente le budget, assisté d'un conseil de présidence composé de quatre Vice-Présidents.



Au travers de l'action des services et des équipes du syndicat mixte (80 agents territoriaux et 25 emplois jeunes) placés sous l'autorité du Directeur Général.

## Les commissions et autres instances

La **Commission permanente** prépare, élabore et assure la cohérence et la coordination des commissions thématiques :

- la Commission Patrimoine
- la Commission Développement Durable
- la Commission Randonnée - Tourisme
- la Commission Education à l'Environnement

qui réfléchissent chacune dans leurs domaines aux politiques et stratégies à proposer.

Le **Comité de coordination** est chargé d'assurer la cohérence et la coordination des actions des partenaires du territoire autour de la Charte.

L'**Instance d'Evaluation** valide la cohérence, l'efficacité et l'efficacités des actions de ces mêmes partenaires.

Le **Comité de Pilotage** gère de son côté sous une forme paritaire, au sein de l'organisation opérationnelle, le suivi des projets et leur mise en œuvre.

Le **Conseil Scientifique**, organe de réflexion et d'analyse émet des avis ou des propositions.



Photo Corse-Matin - Jean-Michel Filippi

**Président : Jean-Luc CHIAPPINI**  
**1<sup>er</sup> Vice Président : Serge GRISONI**  
**2<sup>ème</sup> Vice Président : Joselyne FAZI-MATTEI**  
**3<sup>ème</sup> Vice Président : Dominique ROSTINI**  
**4<sup>ème</sup> Vice Président : Jean-Charles MARTINETTI**  
**Directeur : José FILIPPI**

# Concertation et partenariat

Le plan de développement de la Corse et la charte du Parc préconisent un développement ouvert, solidaire et participatif où les échanges, les synergies, la cohérence des actions et des stratégies sont les mots clés pour la réussite des projets.

## La concertation et la participation

Elles se traduisent de façon diversifiée en interne, ouverte sur le territoire, dans des cadres opérationnels ou plus institutionnels.

**De façon interne :** Le comité de pilotage général regroupe régulièrement les élus responsables et concernés, et l'ensemble des techniciens et porteurs d'idées ou de projets. Les commissions thématiques du Parc évoquent à leur tour en toute ouverture les domaines de leur ressort. Le conseil scientifique émet ses avis, donne son conseil aux instances. Sur les secteurs opérationnels, l'éco-développeur a pour mission d'animer toutes les concertations nécessaires avec les chargés de mission et les chefs de projet.

**Avec les territoires :** La concertation se met en place au niveau local autour des projets (Natura 2000, archéologie, animations et foires locales, etc.) ou, de façon plus générale, autour de thèmes particuliers (Assises de la randonnée, les onze ateliers territorialisés pour les 30 ans du Parc...) et

chaque fois que cela apparaît nécessaire aux élus, techniciens ou porteurs de projet d'une zone du territoire.

**De façon plus institutionnelle :** Le syndicat mixte du Parc a mis en place un comité de coordination et une instance d'évaluation partenariale en cours de formulation. Il est membre d'instances régionales comme le Comité Régional d'Aménagement et du Développement Durable, le Comité de Massif, le Conseil des Sites..., et est associé à divers travaux du Conseil Economique et Social, de la Commission des Affaires Européennes à la CTC, de l'OEC..., et plusieurs de ses élus, en leur qualité propre, participent à diverses instances régionales ou départementales.

**Au niveau national ou plus loin :** Le Parc est inclus dans le réseau national des Parcs naturels régionaux de France. Il est adhérent d'Europarc, de réseaux de développement local, et entretient des relations avec divers pays intéressés par le concept de Parc naturel régional.

## Le partenariat et les conventions en Corse

Une large politique contractuelle a été engagée avec les institutions, les regroupements, les acteurs et partenaires du territoire. Une convention cadre prévue par la loi régit de façon générale les relations avec l'Office de l'Environnement de la Corse, partenaire privilégié du Parc.

D'autres accords à finalités opérationnelles ont été passés avec :

- Le Conseil Général de Haute Corse,
- Le Conseil Général de Corse du Sud,
- La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports,
- Le Rectorat et les Inspections Académiques,
- L'Université de Corse,

- La Chambre de Commerce d'Ajaccio et de la Corse du Sud,
- L'Association des gîtes ruraux,
- L'Association Régionale de Tourisme Équestre,
- Le CIVAM Bio-Corse,
- La Compagnie Corse Méditerranée,
- Les Fédérations d'Aide à Domicile en Milieu Rural.

D'autres accords sont en cours avec :

- La Chambre de Commerce de Haute Corse,
- Les Chambres d'Agriculture,
- Le CREPAC,
- Les Chambres des Métiers,
- Les communautés de communes du territoire.

Cette politique contractuelle conforte les actions au profit du territoire, pour les rendre de plus en plus cohérentes, en sus des engagements et des partenariats non formalisés comme la participation des éco-développeurs à l'impulsion du dispositif de soutien à l'économie rurale sous l'égide de l'ADEC et de la CTC.

# Des hommes au service du territoire

## SCHÉMA DE L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

### Le Directeur général des services

#### Administration

Secrétariat général  
Secrétariat des Assemblées  
Services financiers  
Communication – Edition  
Photothèque  
Ressources humaines

#### Chefs de projet spécifiques

- Casa di Nucariu
- Charte paysagère
- Emplois jeunes
- Entreprises et environnement
- Réserve naturelle de Scandola

#### Chefs de projet transversaux

- Education à l'environnement
- Faune
- Montagne randonnée
- Pôles de développement durable

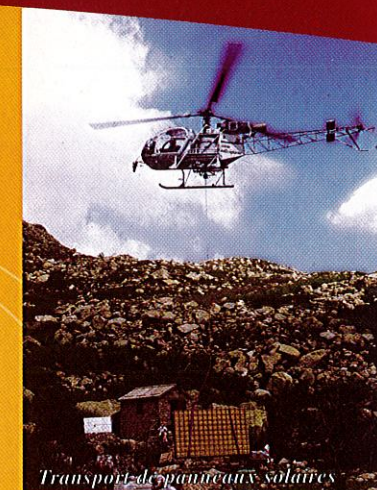
#### 5 chargés de mission

- Signalétique
- Sites de Cucuruzzu
- Habitat
- Verger conservatoire
- Village des tortues
- MAB Fangu
- Promotion tourisme
- Eco-tourisme
- Sites naturels

#### 11 éco-développeurs territoriaux

sous l'égide d'un coordinateur général

Soit une équipe pluridisciplinaire de 105 agents.



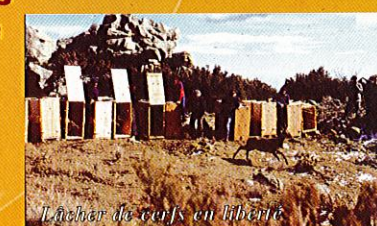
Transport de panneaux solaires



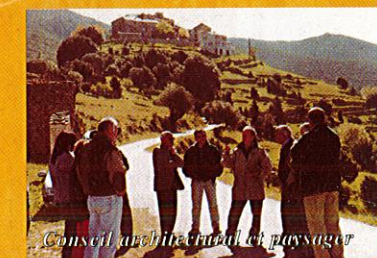
Travaux énergie sur passerelle



Rallye nature de l'été



Fête de la terre en liberté



Conseil au littoral et paysage

## Le budget 2002 : 10 105 381 Euros

- Éléments du train de vie (fonctionnement dont prélèvement et dotation aux amortissements) : 5 673 492 Euros. Financés par la CTC (75 %), les deux Conseils Généraux (10 %), les communes (2,5 %) et l'auto-financement (12,5 %).
- Actions du Parc (dont immobilisations et actions à caractère économique) : 4 431 888 Euros. Financées selon les opérations par l'OEC, les Conseils Généraux, l'État, l'Union Européenne et divers autres organismes.

## Les équipements

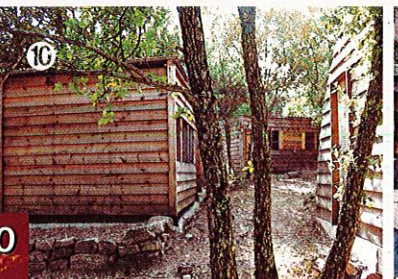
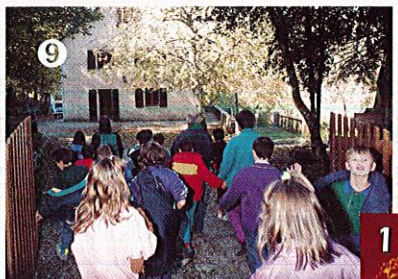
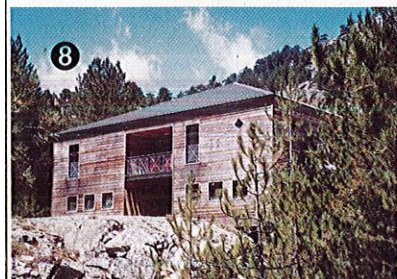
### Des technologies modernes

- Un réseau informatique, Internet, Extranet, Intranet, reliant tous les points, structures... appliqué à une logique de projet,
- Une photothèque numérique,
- Un système d'information géographique (SIG).

### Des moyens matériels

- Deux ateliers de confection d'équipement (signalétique, passerelle...)
- Un parc de 60 véhicules de type adapté,
- Un expo bus.

- 1 Pianu di Livia, les vestiges du travail des premiers hommes de notre terre, aujourd'hui valorisés (28000 visiteurs).
- 2 Le refuge de Petra Piana sur le GR 20, emblème de la randonnée et d'une nouvelle vie pour la montagne.
- 3 A Nucariu, la Casa Paoletti, un savoir faire qui se transmet.
- 4 La Maison de la Mer à Galeria où recherche et gestion sont intimement liées.
- 5 A Moltifao, protéger, élever, les tortues d'Hermann et informer est devenu un quotidien.
- 6 On échange, on se concerte, on projette ensemble à la Casa Pastureccia à Riventosa.
- 7 La Casa Marina à Galeria, pour faire découvrir et comprendre les fragilités de la mer.
- 8 Le gîte d'étape de la Sega complète les hébergements sur le Mare A Mare Nord entre le Niolu et Corti.
- 9 La Casa di a Natura à Vizzavona pour comprendre et aimer la forêt.
- 10 A Corti, on recueille, on soigne les rapaces blessés au centre de soins.
- 11 Près d'Evisa, le Paesolu d'Aitone accueille les visiteurs en pleine forêt de pins laricci.



## Les actions et réalisations

### La connaissance

Presque seul, puis avec d'autres, le Parc a permis à la Corse de passer sur les trente dernières années de "terra incognita", en matière de milieu naturel et de patrimoine, à une terre dont les richesses sont aujourd'hui connues, inventoriées, reconnues (vertébrés, plantes, espaces, milieux) et vulgarisées (travaux scientifiques du PNRC et des réserves de Corse, ouvrages sur les oiseaux, les poissons, les plantes, les mammifères, l'archéologie, les fresques, les savoirs populaires, les menuiseries, l'habitat... la chasse).

### La préservation des espaces et des espèces

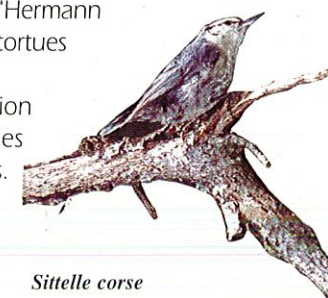


Le Parc suit ou gère la protection de divers espaces naturels :

- protection de la flore et conservation des habitats,
- programme de connaissance de la flore avec l'Agence et le Conservatoire de Porquerolles,
- gestion, études, surveillance et propositions pour la Réserve naturelle de Scandola,
- suivi technique, scientifique et surveillance des lacs d'altitude,
- gestion de la Réserve de Biosphère de la vallée du Fangu et animation projet MAB en partenariat avec le comité de gestion,
- animation de la concertation au sein des zones de nature et conduite de projets sur les zones Natura 2000.

Le Parc suit ou gère la protection de diverses espèces :

- réintroduction, élevage, relâcher, suivi des populations du cerf de Corse (80 en enclos, 100 in natura),
- comptage, études comportementales, parc d'élevage des mouflons,
- suivi, études, information sur les rapaces en particulier l'autour des palombes, l'aigle royal, le balbuzard pêcheur (3 couples en 1973, 25 couples en 2000),
- gestion du programme européen " LIFE " gypaète barbu,
- gestion du Centre de soins des rapaces à Corti,
- programme prioritaire européen pour la sittelle corse, oiseau endémique de 2 000 à 3 000 couples,
- préservation de la tortue d'Hermann et gestion du Village des tortues de Moltifao,
- conservation et valorisation des espèces animales domestiques traditionnelles.



Sittelle corse

En outre, le Parc a créé, initié, impulsé, participé à un ensemble d'outils de gestion du milieu :

- la Réserve naturelle de Scandola (1975), celles des Cerbiciale (1981), des Lavezzi (1982) et des îles Finocchjarole (1987),
- l'Association de Gestion des Espaces Naturels Corses (AGENC), la Réserve de chasse d'Ascu et la Réserve de Biosphère de la Vallée du Fangu,
- le projet de Parc naturel littoral et marin des Bouches de Bonifaziu.

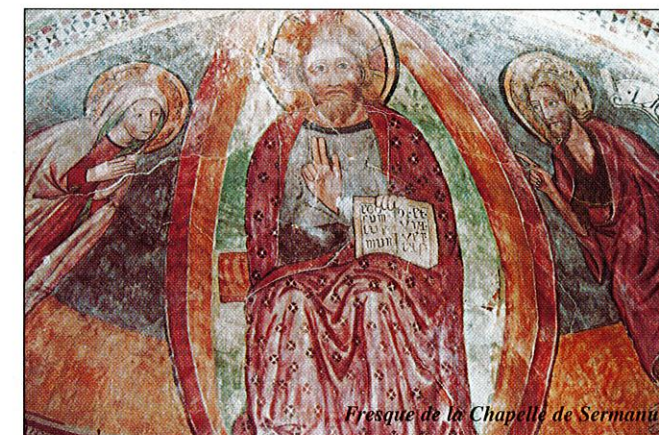
### Le patrimoine bâti

Pendant 30 ans et autour de formules et d'intérêts divers, le Parc a contribué à restaurer des tours génoises, des ponts, des moulins, des fours, des fontaines, des chapelles et en particulier les fresques des chapelles romanes.

Il a conseillé, informé, guidé, parfois "admonesté" en terme de qualité et de préservation du petit patrimoine, à travers son assistant architectural.

Il poursuit son action en matière de :

- protection du patrimoine bâti (historique, artistique et culturel),
- protection du patrimoine culturel (langue et culture corses),
- conservation des variétés fruitières et légumières traditionnelles,
- expérimentation et mise en œuvre de chartes paysagères,
- restauration de la Casa Paoletti à Nucariu, lieu de recherche, de documentation, centre de ressources du bâti et du paysage, lieu de valorisation économique du meuble corse avec la présence d'un ébéniste producteur, artisan, formateur.



Fresque de la Chapelle de Sermanu

### Les incendies

Persuadé que le feu n'était pas une fatalité et qu'il fallait en comprendre les causes et les motivations, le Parc expérimente dès 1978 une nouvelle approche : sensibiliser les éleveurs et les élus, accompagner les éleveurs pour valoriser les potentialités du maquis par de nouvelles techniques (gyrobroyage...), et création en ce sens, avec le Département de Haute Corse, du "Service Pastoralisme" repris en 1994 par l'ODARC pour l'étendre à toute la Corse.

# Le territoire

## Le développement rural autour des activités rurales traditionnelles et nouvelles

### ■ Une implication forte autour des besoins exprimés par l'agriculture

- mise au point avec la SOMIVAC, d'Interventions pour la Rénovation de l'Agriculture de Montagne (IRAM),
- rénovation de la châtaigneraie (plantations, moulins, informations) avec relais pris par la SOMIVAC, puis les Chambres d'Agriculture,
- présence forte auprès de la nouvelle Fédération Départementale Ovine (structuration, traitement et ramassage des peaux...),
- restauration de 150 bergeries de montagne entre 1972 et 1980, compétence alors reprise par l'ODARC,
- mise au point avec la profession et les Chambres Départementales d'Agriculture d'"Ateliers Charcutiers de Montagne",...

### Une présence et une organisation au service du monde rural

- création de la SICA Habitat Rural et relance des techniques traditionnelles liées au bâti avec relais pris aujourd'hui par l'OECC et les Chambres des Métiers,
- appui à la création et soutien à l'ADM de Corse-du-Sud,
- le Parc a initié, puis mis en œuvre la notion de développement micro régional. Cette approche a permis une vision globale des enjeux locaux de développement : concertation, regroupement, coopération, opérations groupées pour l'artisanat, le commerce ou l'habitat (OPAH). Aujourd'hui, il participe à la dynamisation de cette approche avec la CTC et les départements,
- il poursuit l'objectif de mise en place de Pôles de développement local durable, lieux d'information, d'échange et de concertation,
- il participe aux projets intercommunaux et contribue aux réflexions sur l'intercommunalité.

### Les nouvelles activités

- le Parc aura été l'initiateur du ski de fond à Quenza, Zicavv, Evisa, en direction du public insulaire et au profit du monde rural... et a largement participé à la gestion de certains stades de neige,
- il a développé "l'activité archéologique" à Livia avec l'aide à la création du Musée de Livia et de la Maison Peretti, il est aujourd'hui gestionnaire des sites de Cucuruzzu et de Capula,
- il a incité et participe à divers équipements touristiques : campings, centres équestres, gîtes ruraux, privés et communaux,
- ...sans oublier la randonnée à laquelle personne ne croyait et qui, à partir du GR20, puis des Mare a Mare, des Mare e Monti et des sentiers de pays, offre aujourd'hui plus de 1500 Kms et environ 1400 lits en gîtes d'étape et en refuges pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 9 à 12 millions d'Euros, ayant induit la création de plus de 350 emplois.

## L'information, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

### ■ Un réseau de points d'information

Progressivement mis en place au profit des locaux et des touristes, ces maisons offrent une information sur la nature, sur les activités (Ajacciu, Bastia, Calinzana, Corti, Moltifau, Paesolu d'Aitone).

### ■ Une action forte auprès des écoles

Le Parc a créé une équipe d'animateurs scolaires spécialisés dans la sensibilisation à l'environnement.

Sur le terrain, près des maîtres et avec les élèves, sur place ou dans le cadre de déplacements, ils accompagnent, informent, sensibilisent à la nature, au patrimoine et à sa valeur.

"A Casa di a Natura" à Vizzavona et "A Casa Marina" à Galeria, centres d'accueil et d'animation, ont touché, à travers des sorties nature, des rallyes, des trains verts, des dizaines de milliers d'enfants depuis leur création.

### ■ La présence sur les manifestations rurales

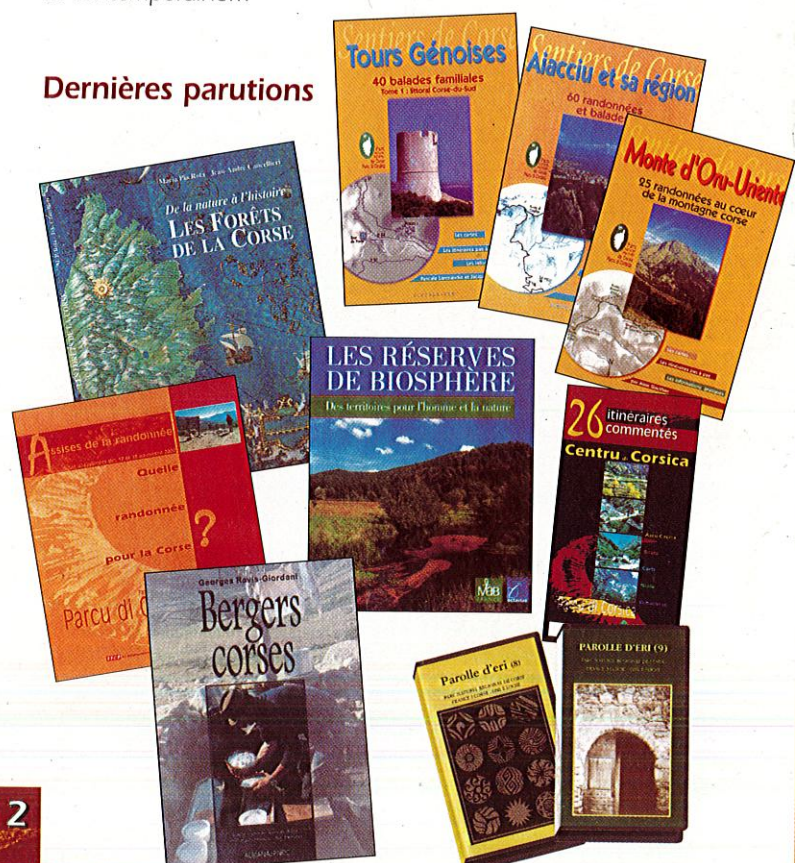
Le Parc est à l'origine de la création de nombreuses foires, il participe à toutes les foires rurales de son territoire en s'appuyant sur des expositions itinérantes.

### ■ La communication et l'édition

L'activité communication-édition du Syndicat mixte constitue l'un des instruments privilégiés du Parc pour l'accomplissement de ses multiples missions : Information, découverte et préservation du patrimoine naturel et culturel, sensibilisation et éducation à l'environnement... Avec une photothèque numérique disposant d'une banque d'images de qualité permettant une recherche d'information optimisée et immédiate afin d'illustrer les différents supports de communication.

Depuis sa création en 1972, le Parc naturel régional de Corse a édité, produit ou signé plus d'une cinquantaine d'ouvrages et de vidéos dans les domaines variés de la faune, la flore, le tourisme, les arts et coutumes traditionnels, l'histoire ancienne et contemporaine...

### Dernières parutions



## Un territoire quelle que soit sa taille est toujours hétérogène et diversifié.

Les différences peuvent être très variées et porter sur la géographie physique, les modes d'occupation et d'usage des sols, la répartition des populations avec ses composantes démographiques, sociales et culturelles. C'est dans le développement et l'organisation de ces diverses fonctions que doit se développer la cohérence autour des fondements de protection et de valorisation du patrimoine.

Le territoire rural répond aujourd'hui à plusieurs fonctions :

- une fonction résidentielle,
- une fonction productrice (agriculture, artisanat, activités,...),
- une fonction écologique,
- une fonction d'accueil,
- une fonction sociale,
- une fonction culturelle et éducative.

**Le Parc naturel régional de Corse, territoire classé en 1972 puis en 1999, recouvre aujourd'hui plus de 40% de l'île avec une superficie de 360.212 hectares pour environ 26.700 habitants. Il associe la Collectivité Territoriale de Corse, les Conseils Généraux de Corse du Sud et de Haute Corse, 145 communes et 4 communautés de communes de son territoire.**

### U Mare e a Piaghja

Sur près de 80 Km, le littoral ou façade maritime du Parc, véritable monument géologique où la diversité des écosystèmes terrestres, marins et même saumâtres est à l'origine d'une richesse faunistique et floristique qui fait de ce secteur une espace de référence à l'échelle de la Méditerranée. On y recense : 23 plantes rares ou remarquables dont certaines endémiques occupent ici leurs seules stations en Corse, une avifaune abondante (le plus emblématique est le balbuzard pêcheur), près de 500 espèces d'algues répertoriées, de nombreuses espèces rares et/ou protégées, plusieurs mammifères marins. Cet espace sous-marin demeure au sein d'une Méditerranée de plus en plus menacée, un témoin irremplaçable. Chauves souris, amphibiens, reptiles contribuent également à la biodiversité de cet espace.

Le paysage naturel a également conservé les traces discrètes de la présence de l'homme et de ses activités passées. Mis à part la pêche, les activités traditionnelles ont cependant pratiquement disparu, remplacées par une fréquentation touristique croissante.

### I Paesi e a Campagna

Entre le bord de mer et jusqu'à 1200 m d'altitude (limite supérieure de l'étage de végétation méditerranéen), le territoire du Parc naturel régional abrite des paysages fortement façonnés par une société basée sur l'exploitation des ressources agro-sylvo-pastorales. Ses vallées, ses Piève, constituaient, jadis, le lieu d'habitat et d'activité privilégié de la Corse. Maquis bas et cistaies, maquis hauts à bruyère et arbousier, boisements de chêne vert ou de chêne liège, forêts de Pins (maritime ou Laricio) constituent l'essentiel des peuplements végétaux. Sans être exceptionnel, le cortège floristique et

faunistique témoigne de la biodiversité des milieux. On a revu récemment le cerf de Corse, disparu dans les années soixante. L'eau abondante, et le climat, typiquement méditerranéen, ont créé un paysage contrasté.

La faune piscicole d'eau douce affirme sa spécificité avec la présence de peuplements de truites de souche méditerranéenne, peu affectés par les opérations d'alevinage. Toujours menacées par le passage des incendies, soumises à la pression du braconnage, la faune et la flore méritent une attention particulière et le renforcement des actions de protection engagées depuis plus de trente ans.

Ici le pastoralisme, l'exploitation du bois et l'agriculture ont façonné le paysage végétal. Les prairies et les landes (souvent dégradées du fait des incendies...), les terrasses de culture et les vergers (même lorsqu'ils sont abandonnés), les oliveraies et les châtaigneraies (dont certaines sont encore entretenues), la permanence des animaux domestiques (ovins, porcins, bovins, caprins) marquent la présence de l'homme.

Ce paysage rural subit cependant l'effet de la déprise et évolue (disparaît même parfois) devant la progression constante du maquis. Les villages et les bourgs, souvent caractéristiques par leur implantation, leur disposition et leurs couleurs, méritent d'être préservés. De nombreux sites archéologiques témoignent de la présence de l'homme depuis le néolithique (Alta Rocca). Les chapelles et les églises, particulièrement nombreuses dans certaines Pièves (Castagniccia) abritent de véritables oeuvres d'art romanes et baroques (peintures à fresque, statues, tableaux...) qu'il convient de sauvegarder. L'habitat permanent ou temporaire, le bâti rural, l'artisanat, l'expression culturelle sont autant de témoins de la société rurale traditionnelle. Aujourd'hui encore, malgré la déprise, "l'intérieur" demeure l'espace de référence culturelle et identitaire.



Crocus Corse

## A Muntagna

Au dessus des villages et jusqu'à 2710 m d'altitude (Monte Cintu, point culminant de la Corse), là où l'enneigement annuel peut dépasser trois mois, l'homme n'a jamais établi d'habitat permanent. Jadis lieu d'estive, aujourd'hui lieu de tourisme estival, cet espace demeure encore sauvage malgré un accès de plus en plus facile.

On trouve ici les deux principales formations géologiques de la Corse: l'arête principale ou Corse ancienne (ère primaire) constituée de roches plutoniques (granite, diorite...) et volcaniques (Rhyolites...) et plus à l'ouest, séparé par la dépression centrale de Corte, le massif du San Petrone (1767 m) en Castagniccia, appartenant à la Corse alpine (ère tertiaire), avec ses schistes lustrés et ses ophiolites.

Etages montagnards et alpins où dominent selon l'altitude et l'exposition les boisements de Pin Laricio ou de Hêtre, les fourrés d'Aulne odorant, les brousses à Genévrier nain, les pelouses et les groupements d'éboulis et de rochers. Au sein de cette montagne se lovent de nombreux lacs et plusieurs " pozzine ", sorte de tourbières alpines dont l'originalité et la sensibilité ont justifié la mise en oeuvre, par le Parc, d'un programme de surveillance et de suivi. Cet étage accueille de nombreuses plantes rares, des endémiques corses ou cyrno-sardes.

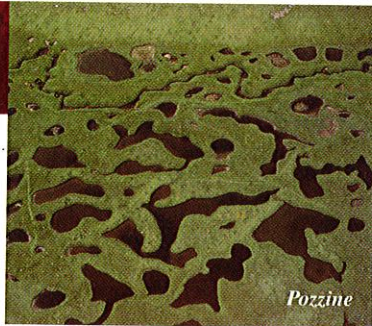
La faible fréquentation de cet espace a permis le maintien de la faune sauvage. C'est le domaine du mouflon, qui se cantonne cependant sur les seuls massifs du Cintu et de Bavella, de l'aigle royal et du gypaète barbu, de la sittelle corse, inféodée aux boisements de Laricio, les discoglosses, l'euprocte, de nombreuses chauves souris et la truite de Corse.

Jadis occupée par les bergers et parcourue par les troupeaux au cours de l'estive, la montagne corse n'est plus exploitée de la même manière. Avec l'engouement pour la randonnée et les sports alpins, la montagne est devenue un espace de loisir et de tourisme. En grande partie canalisée le long du sentier de grande randonnée (GR 20) et dans les refuges et les aires de bivouac aménagées, cette nouvelle fréquentation pose cependant quelques problèmes dans les sites les plus accessibles ou les plus fragiles. La préservation des espèces (mouflon, gypaète, truite...) et des espaces sensibles (lacs, pozzine...) la maîtrise et l'organisation de la fréquentation touristique, la promotion des sports de nature ou le maintien de l'activité pastorale nécessitent désormais des actions concertées de gestion associant tous les acteurs présents, pour assurer la protection, la valorisation et l'entretien des milieux montagnards.

## Les ensembles naturels majeurs inscrits au niveau Européen et présents sur le territoire

- 31 habitats majeurs,
- 15 espèces végétales,
- 43 espèces animales,
- 17 oiseaux,

sont inscrits à la Directive européenne sur la conservation des Habitats



## Population et activités au sein du Parc

Population : 26603 habitants      Densité : 6,65 h/km2

Population active : 8192 dont 1216 chômeurs et 34 % de plus de 60 ans

Nombre de chefs d'exploitation agricole : 1315

Nombre de commerçants et artisans : 1365 (hors hôtellerie restauration)

Capacité d'accueil en dur : 11663 lits

soit 2030 en gîtes ruraux - 1000 en gîtes d'étapes

400 en refuges - 6115 en hôtels - 2118 divers

Densité de capacité / population : 42 %

MAB FRANCE Réserve de Biosphère de la Vallée du Fangu

Réserve naturelle de Scandola

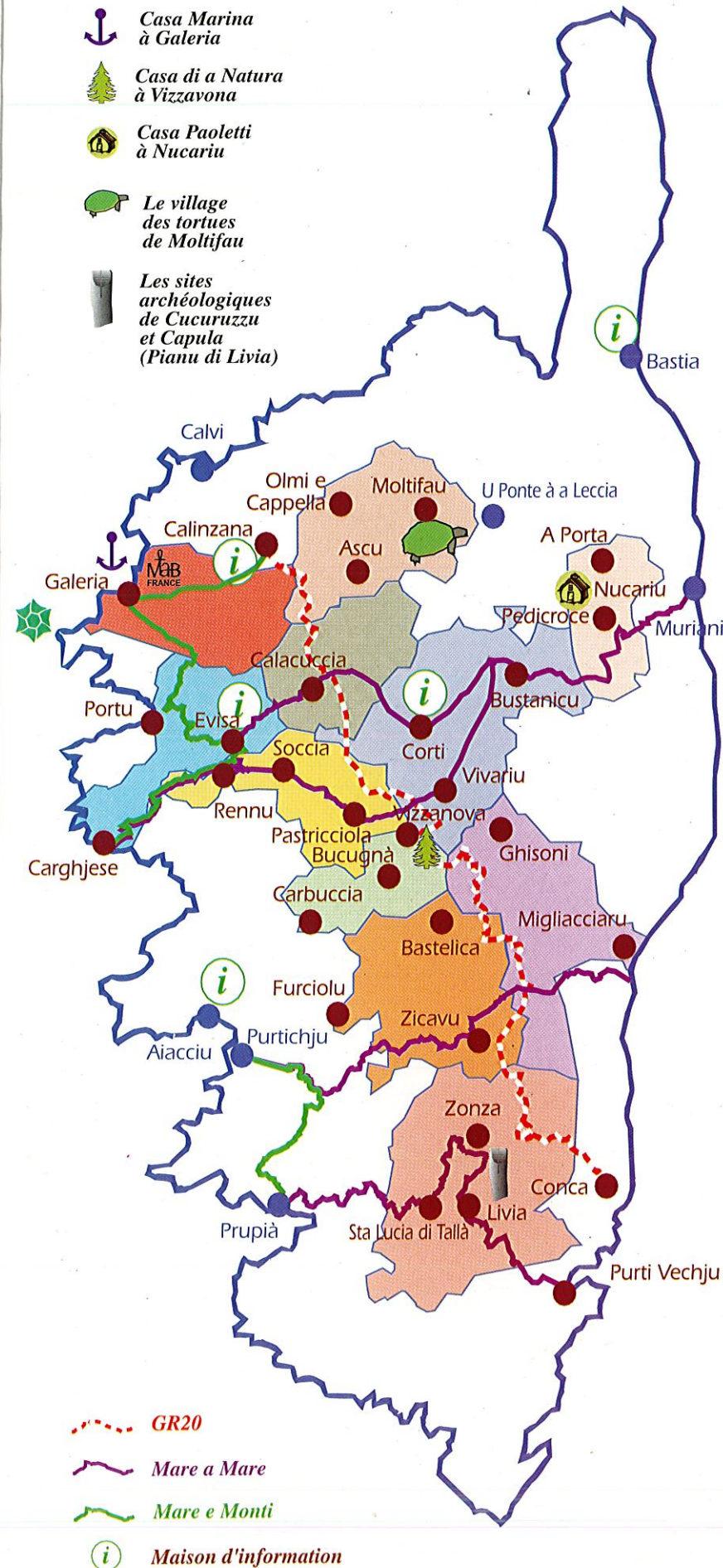
Casa Marina à Galeria

Casa di a Natura à Vizzavona

Casa Paoletti à Nucariu

Le village des tortues de Moltifau

Les sites archéologiques de Cucuruzzu et Capula (Pianu di Livia)



GR20

Mare a Mare

Mare e Monti

Maison d'information

## Les 145 communes adhérentes

### Filasorma-Marsolinu

Calinzana  
Galeria  
Mansu

### Caccia-Ghjunsani

Ascu  
Castifau  
Moltifau  
U Musuleu  
Olmi e Cappella  
Pioggiula  
Pulasca  
Vallica

### Niolu

Albertacce  
Calacuccia  
Casamacciuli  
Corscia  
Lozzi

### Centru di Corsica

Alandu  
Alzi  
Bustanicu  
Carticasi  
Casanova  
U Castellà di Mercuriu  
Corti  
U Favalellu  
Lanu  
A Mazzola  
E Muracciole  
Nuceta  
U Pogghju di Venacu  
A Riventosa  
San Petru di Venacu  
Sant'Andria di Boziu  
Santa Lucia di Mercuriu  
Sermanu  
Suveria  
Tralonca  
Venacu  
Vivariu

### Castagniccia

Campana  
Carchetu-Brusticu  
Carpinetu  
Casabianca  
Casalta  
Croce  
Felce  
Ficaghja  
Ghjucatochju  
Matra  
Moita  
A Monacia d'Orezza  
Novale d'Alisgiani  
Nucariu  
L'Ortale  
A Parata  
I Perelli d'Alisgiani  
Peru Casevechje  
U Pianellu  
U Pianu  
I Piazzali d'Alisgiani  
E Piazzole d'Orezza  
Pedicroce  
Ped'Orezza  
U Pedipartinu  
U Petricaghju  
Piupeta  
U Pogghju Marinacciu  
Porri  
A Porta d'Ampugnani  
U Prunu  
Pulverosu  
U Quercitellu  
Rapaghju  
San Damianu  
San Gavinu d'Ampugnani  
Scata  
U Silvarecciu  
A Stazzona

Taranu  
E Valle d'Alisgiani  
E Valle d'Orezza  
A Verdese  
Zuani

### Fium'Orbu

Chisà  
Ghisoni  
L'Isulacciu di Fium'Orbu  
U Lugu di Nazza  
U Pogghju di Nazza  
I Prunelli di Fium'Orbu  
San Gavinu di Fium'Orbu  
Sari di Sulinzara  
A Sarra di Fium'Orbu  
U Sulaghju

### Alta Rocca

Altaghjè  
Auddè  
Carbini  
Carghjaca  
Conca  
Foci Bilzese  
Laretu di Tallà  
Livia  
Mela di Tallà  
Ulmiccia  
Purti Vechju  
Quenza  
San Gavinu di Carbini  
Santa Lucia di Tallà  
A Sarra di Scupamena  
Surbuddà  
Zirubia  
Zonza  
Zozza

### Taravu - Bastelica

I Bagni di Vutera  
Bastelica  
Ciamannaccia  
Currà  
Cuzzà  
Frassetu  
Furciolu  
Palleca  
Sampolu  
Tassu  
Zevacu  
Zicavu

### Gravona

Auccia  
Bucugnà  
Carbuccia  
Tavera  
Veru

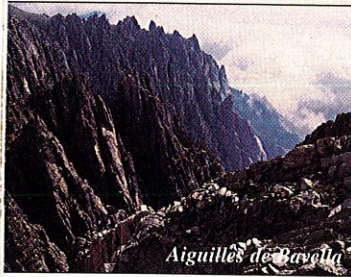
### Cruzinu - Dui Sorru

Azzana  
Balogna  
Guagnu  
Letia  
Ortu  
Pastricciola  
U Pighjolu  
Rennu  
Rezza  
A Soccia

### Dui Sevi

Carghjese  
Cristinacce  
Evisa  
Marignana  
Osani  
Ota  
A Sarrera

## Alta Rocca



Situé au cœur de la Corse du Sud, l'Alta Rocca s'étend sur une superficie de près de 500 Km<sup>2</sup>. Limité au Nord-Ouest par la chaîne d'Istria, au Nord-Est par l'Incudine et au Sud-Est par l'Omu di Cagna, il englobe les Hautes Vallées du Rizzanese, du Fiumicicoli, de l'Ortolo et les Massifs de Bavella et d'U Spidale.

L'ouest du secteur offre un paysage marqué essentiellement par des futaies et des taillis de chênes verts. La Vallée du Rizzanese est plus diversifiée (mélange d'oliveraies et de feuillus).

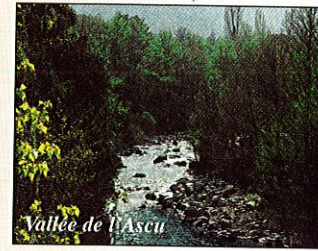
L'est est façonné par les pins maritimes de plus en plus denses en montant vers les escarpements rocheux omniprésents dans les parties hautes. Le Massif de Bavella est un monde minéral de structures et de formes complexes : il est le plus beau jardin d'aiguilles de la Corse.

L'eau jaillit de partout, du Rizzanese, principale rivière, mais également des chutes, comme "Piscia di Gallu" et des pozzines.

L'homme, suivant l'exemple de la nature, a érigé des merveilles. La beauté sévère des villages groupés, tout de granit construits, dispute la vedette aux nombreux sites archéologiques et aux vestiges moyenâgeux tels le couvent de Tallà, l'église de Carbini ou la chapelle de Ouenza. Le petit patrimoine non classé (fours, moulins...) témoigne de l'intense activité artisanale qui régnait ici il y a encore peu de temps. Malgré une baisse sensible de la population, de nombreuses communes montrent une volonté nouvelle. La proximité de Porti Vechju, considérée comme l'une des villes les plus dynamiques de Corse, la richesse et la diversité de son patrimoine sont les atouts majeurs de la renaissance de l'Alta Rocca.

## Caccia-Ghjunsani

Englobant les deux vallées parallèles de l'Ascu et de la Tartagine, séparées par l'ensemble montagneux du Monte Padru, et intégrant également les Aiguilles de Pulasca, le secteur de Caccia-Ghjunsani est avant tout un lien par-delà les montagnes entre la large cuvette du Niolu et la Balagne côtière.



Dans la piève de la Caccia, le paysage change en quelques instants, passant de la plaine aride de Castifau aux collines boisées de chênes verts séculaires de Moltifau et à l'ambiance montagnarde des Gorges de l'Ascu, alors que Pulasca regarde, inquiète, l'enchevêtrement de ses aiguilles.

Le Ghjunsani, lui, est un pays discret, accessible uniquement par le haut grâce à deux cols routiers. Il est entouré de magnifiques montagnes qui forment des frontières naturelles offrant des paysages variés dans lesquels la végétation va du maquis bas à genêts aux pins laricci de la Tartagine et du Melaja. L'occupation humaine y est discrète (Vallica), cachée sous les châtaigniers (Pioggiola), loin de tout (U Musuleu) ou dispersée dans la pente (Olmi e Cappella).

On remarque, au niveau du patrimoine bâti, les imposantes maisons familiales, les ponts à l'architecture admirable construits ou rénovés aux époques romaine, génoise, puis française, des chemins muletiers ayant conservé leur pavage d'antan et reliant les villages entre eux, des vestiges préhistoriques...

Au niveau du patrimoine culturel, Pioggiola, seul village corse disposant de quatorze carillonneurs, réunit aux approches du 15 août les "campanari" corses.

A Moltifau, le PNRC gère, depuis 1994, un centre de protection et d'information sur la Tortue d'Hermann (dernière tortue terrestre française). On y trouve un enclos de reproduction, une éclosierie, un enclos pour les juvéniles et une nurserie.



## Cruzinu - Dui Sorru

Le secteur opérationnel du Cruzinu - Dui Sorru est situé au nord - est d'Aiacciu. Ses villages se situent dans la zone intermédiaire, transition entre le littoral et la montagne.

Le réseau hydrographique est riche et important. Les cours d'eau, aux régimes variables, sont caractérisés par leur fort pouvoir épurateur qui assure une bonne qualité des eaux.

Les vallées qui en résultent constituent des sites privilégiés pour l'implantation de l'homme et pour le développement d'activités agro-sylvo-pastorale.

Le couvert végétal et les écosystèmes sont caractéristiques des étages méditerranéens et supra méditerranéens (maquis, yeuseraies...). Les forêts de pins ont un taux de boisement supérieur à la moyenne nationale. Elles constituent un véritable bouclier contre l'érosion des sols.

Ces deux vallées sont fermées en amont par la ligne de partage des eaux qui traverse la Corse du nord - ouest au sud - est, allant du Massif du Monte d'Oru pour le Cruzinu jusqu'au Monte Tozzu pour le Liamone, avec une altitude moyenne au dessus de 2000 mètres. L'ouverture des deux vallées se fait sur le Golfe de Savone.

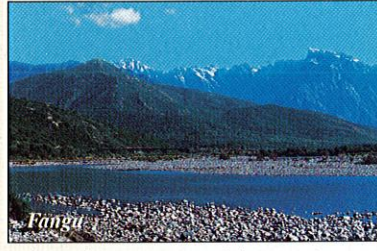
La géologie contrastée de ce secteur a donné naissance à un relief très compartimenté et diversifié. Le point culminant est le Monte Rotondu (2622 m) qui fait partie de la chaîne hercynienne. C'est la zone la plus élevée de Corse et elle est constituée de roches plutoniques (granite, diorite...). C'est dans ce cadre montagneux que se trouve le lac de Crena, seul lac glacier boisé de Corse.

Les sites historiques couvrent toutes les époques du néolithique au second empire (Station thermale d'I Bagnj) en passant par le moyen-âge avec l'implantation des De Leca.

## Filasorma - Marsulinu

Le secteur de Filasorma - Marsulinu se situe au nord de la façade maritime occidentale du PNRC. Il compte de nombreux atouts et participe à l'histoire des bergers de Corse.

La Vallée du Fangu est marquée par la diversité des biotopes liés à la variation altitudinale. Les milieux les plus remarquables bénéficient d'un statut de protection.

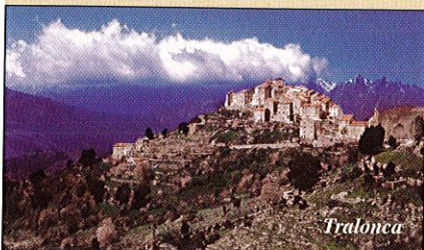


L'embouchure du Fangu constitue un écosystème de fort intérêt patrimonial en raison d'une forêt alluviale unique en Corse (aulnaie, nappe phréatique...) et de la grande diversité biologique (batraciens, reptiles, avifaune...). Le site, propriété du Conservatoire du Littoral, est géré, dans le cadre d'un plan de gestion, par la commune de Galeria assistée de l'AGENC. Il est identifié en "zone centrale" de la Réserve de Biosphère. La Haute Vallée du Fangu comprend également la forêt communale soumise du Filasorma au patrimoine naturel et paysager diversifié (pin maritime, pin lariccio, mouflon, aigle royal, gypaète, présence supposée de la truite indigène).

Le torrent du Fangu est un des fleurons du patrimoine biologique paysager. La qualité de ses eaux est remarquable. Ses gorges creusées dans la rhyolite et ses aires naturelles de baignade engendrent une fréquentation estivale désordonnée.

Sur la commune de Calinzana, la forêt domaniale de Bonifatu est un autre point fort patrimonial du secteur. Ce haut lieu de nature attire estivants et randonneurs (torrent de Figarella). Les activités du secteur sont l'élevage, la pêche et le tourisme. Malheureusement, la fréquentation touristique engendre parfois plus de nuisances qu'un réel développement économique.

## Centru di Corsica



Cœur géographique du Parc, ce secteur est considéré comme "un bassin de vie" au sens socio-économique du terme. Véritable carrefour régional, il totalise plus de 8500 habitants, soit près de 33% de la population du Parc. Corti, cité historique et universitaire, à la confluence des vallées encaissées des rivières du Tavignanu, de la Restonica, de l'Orta et de l'ancien massif granitique de l'ouest jusqu'à la chaîne alpine schisteuse de l'est, est un verrou naturel entre l'En-deçà et l'Au-delà des monts.

Adossées au versant oriental de la dorsale Corse et entourées par une chaîne montagneuse (Monte Renosu, Monte d'Oru, Monte Ritondu et Monte Cardu), les micro régions du Curtinese et du Venachese forment un important cirque tourné vers l'est, tandis que le Boziu-Mercuriu est un massif découpé par de hautes collines dénudées et recouvertes d'une végétation basse et sèche.

U Centru di Corsica où la Corse a fondé ses racines, sa mémoire, ses savoir-faire populaires, son patrimoine d'une vie passée riche et souvent difficile, tend à devenir le socle d'un développement social et économique nouveau. Mais c'est dans les montagnes que l'âme corse, au rythme de la transhumance et du pastoralisme, s'est perpétuée dans l'espace, le silence et la pureté.

## Dui Sevi

"La Corse est une montagne dans la mer". C'est dans le secteur des Dui Sevi que cette image se vérifie le mieux. Situé sur la côte occidentale, au nord du département de Corse du Sud, à égale distance d'Aiacciu, Corti et Calvi, il est doté de sites exceptionnels tels que le Golfe de Porto - Girolata, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et la Réserve naturelle de Scandola sur la façade maritime occidentale du PNRC, mais aussi de plages de sable fin, de criques, de promontoires, de tours, de forêts de pins laricci d'Aitone et de Lonca, la châtaigneraie sur le Haut Canton, et plus bas, les oliviers.



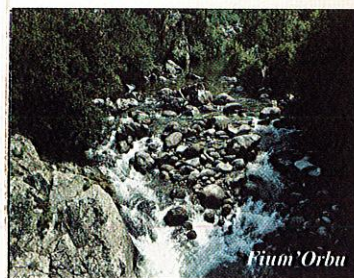
Sa côte, de Carghese à Scandola, abrite une faune et une flore remarquable : balbuzards, faucons pèlerins, mouflons, gypaètes. Son milieu marin est demeuré riche : mérou, corail... et protégé (Scandola).

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'activité traditionnelle de la micro région était l'agriculture. Cette activité a cédé progressivement le pas aux activités économiques du bord de mer avec la mise en valeur du littoral et le développement du tourisme. Toutefois, l'agriculture et la pêche demeurent présents.

Le bâti se caractérise par un habitat ancien, groupé le plus souvent autour des églises, des places, des fontaines ou des chapelles. Sur le littoral, c'est un habitat de construction récente. A côté de cela, il existe un bâti plus sommaire (murets, clôtures, bergeries) qui atteste d'une activité agricole encore présente.



## Fium'Orbu



Le secteur du Fium'Orbu s'étend, dans l'en deçà des monts, de la ligne de partage des eaux jusqu'à la mer. Il est délimité à l'ouest et au sud par un relief de type montagnard et dispose d'une façade maritime à l'est. Au nord, il est soumis à l'attraction des plaines de la Costa Serena et, plus loin, de la Marana.

Dans sa partie basse, le Fium'Orbu-Ghisoni est caractérisé par la plaine alluvionnaire, avec des zones humides et des étangs littoraux. En remontant, on trouve des formations schisteuses qui couvrent le socle cristallin, avant d'atteindre la zone granitique de montagne.

La forêt est très présente sur la zone montagneuse. Les forêts domaniales de Marmano et du Fium'Orbu sont dominées par le pin maritime, le pin lariccio et le hêtre; tandis que les forêts d'Isulacciu di Fium'Orbu, de Solaro, de Chisà et de Sari sont, quant à elles, dominées par le chêne et le haut maquis.

L'eau est la grande richesse de ce territoire. On recense des étangs littoraux (Palo, Gradugine, marais de Canna), des cours d'eau (U Fium'Orbu, U Sulaghju, U Travu et A Solenzara), des réserves artificielles et hydro-électriques (barrage de Sampolo et de Trevadina), des sources thermales (Acquacitosa, Petrapola, Travu (non captée), et la mer.

L'absence de feux a favorisé le développement d'une végétation arborescente composée en alternance de maquis et de forêt. Cette particularité donne au paysage de l'intérieur une grande beauté.

Le secteur dispose aussi d'un patrimoine historique et archéologique de grand intérêt (vestiges romains) et abonde de matières premières : eaux, pins maritimes, pins laricci, chênes verts, chênes lièges, châtaigniers.

## Gravona

Situé au nord - est d'Aiacciu, le secteur de la Haute Vallée de la Gravona est traversé d'est en ouest par l'axe routier Ajaccio-Bastia (RN 193) et par la ligne de chemin de fer de la Corse.



Le couvert végétal est composé de maquis, de chênes verts, de châtaigniers, d'oliviers, de massifs forestiers résineux (Veru et Bucugna), de secteur à caractère granitique (Monte d'Oru, Renosu...).

La Gravona, qui prend sa source sur le territoire, constitue avec ses affluents, le réseau essentiel du secteur. Elle permet de nombreuses activités : pêche, canoë kayak...

Une agriculture de montagne où prédomine l'élevage des porcins, des bovins, des caprins s'est engagée dans une démarche de qualité.

Depuis 20 ans, Bucugna accueille A Fiera di a Castagna. Pendant trois jours, le village vit au rythme de cette foire qui attire des visiteurs venus de toute l'île, et parfois même du continent.

La "Nuit du Conte" à Veru, éclatée sur les villages environnants apporte une dimension culturelle forte où l'imaginaire donne toute sa valeur au passé et à l'avenir.

La foire du Couteau à Carbuccia se développe au sein d'une démarche valorisant la qualité.

Enfin, le tout nouveau réseau de promenades et de petites randonnées offre une découverte appréciée de la nature, de la culture et de l'histoire.



## Castagniccia



Terre du châtaignier, longtemps considérée comme une des régions les plus riches et les plus peuplées de Corse, la Castagniccia a conservé un patrimoine bâti et des paysages d'une exceptionnelle qualité.

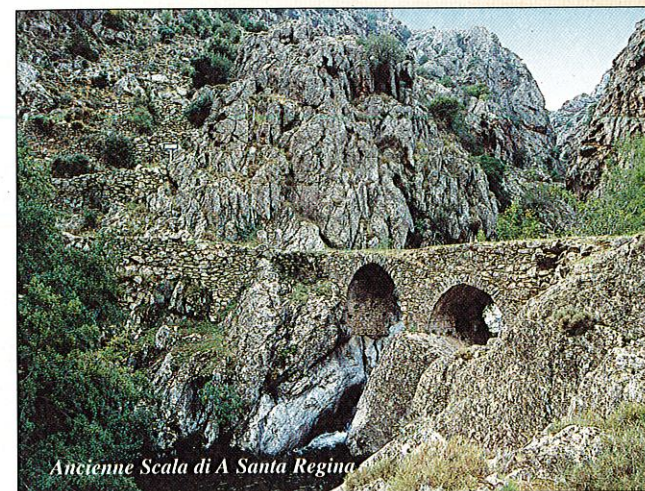
Une densité de villages rarement égalée et la culture intensive du châtaignier ont façonné un territoire où les activités humaines et la mobilisation des acteurs locaux sont autant de signes de la résistance au déclin.

C'est à l'époque génoise que la région devient la terre du châtaignier. Ce passé prospère est toujours visible dans les hautes demeures et les grands édifices baroques aux murs et toitures de schiste.

L'immense châtaigneraie souvent retournée à l'état de forêt, conserve cependant des îlots d'activité où une trentaine de producteurs fournissent une farine de qualité.

Plusieurs signes d'une vitalité retrouvée sont apparus ces dernières années, au premier desquels il faut relever la création de nouvelles écoles mais également l'arrêt de l'érosion démographique, le développement du tourisme vert, les sentiers de randonnée, la création de gîtes ruraux, le redémarrage de la production d'eau d'Orezza et la restauration du patrimoine.

## Niolu



Situé dans la Haute Vallée du Golu et fermé par les plus hauts sommets (Monte Cintu, Paglia Orba, Capu Tafunatu...), le Niolu se pose comme une unité de vie montagnarde isolée mais parfaitement homogène. Par divers cols et passages, il est également en liaison avec les terres basses du littoral. Le contraste brutal des rocs arides, des forêts et des pelouses, rend cette région très particulière.

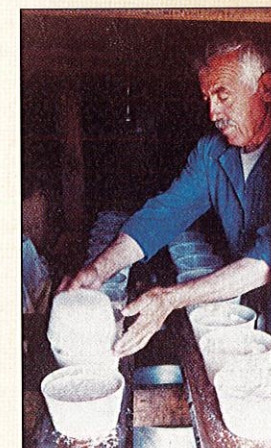
Composé de cinq communes, elles-mêmes éclatées en de nombreux hameaux, ce secteur se développe autour du lac artificiel du barrage de Calacuccia.

Le patrimoine bâti, sans être exceptionnel, est bien conservé. Il existe de nombreux ponts génois et de belles bergeries d'altitude. Les montagnes abritent une diversité biologique intéressante, notamment d'un point de vue faunistique : moutons, rapaces, sittelles...

Malgré une implantation des Niolins dans toute la Corse, on peut noter leur attachement à leur région par le nombre de résidences secondaires que compte la région. Alors que la population n'atteint pas les 1000 habitants en hiver, l'été, elle est multipliée par quatre.

Territoire riche d'histoire et de traditions, le Niolu est marqué par une longue pratique agro-sylvo-pastorale et par A Santa di u Niolu, fête religieuse et foire traditionnelle très courue. Lieu fédérateur de tous les Niolins, le 8 septembre est l'occasion, à Casamacciuli, de promouvoir l'activité touristique et les productions agroalimentaires de la région.

Le Niolu, c'est aussi, le GR20 avec le Camputile et le lac de Ninu, le col de Verghju et les refuges de Tighjettu et de Ciottulu.



## Taravu-Bastelica



Le secteur Taravu Bastelica est situé en Corse du Sud, à l'est d'Aiacciu. Le versant Taravu est dominé par l'Alcudina (2163 m) et le plateau du Cuscionu qui constitue un véritable château d'eau pour la Corse du Sud. A l'ouest, le massif du Renosu (2357 m) et le plateau d'Ese surplombent Bastelica, village natal de Sampieru Corsu.

Le couvert végétal est dense et varié (forêt de pins laricci de Verde, hêtraie du Cuscionu). Plus proche des villages, les châtaigneraies et les chênaies ont favorisé le maintien de productions agroalimentaires réputées, notamment dans la charcuterie artisanale. Quelques producteurs se regroupent pour le maintien et la commercialisation de produits authentiques (offre de tourisme intégré et charte de qualité). D'autres productions de qualité sont disponibles sur le secteur : miel, confitures, apéritifs de myrte, marrons glacés, u fitonu et les pommes, farine de châtaignes, fromages. L'artisanat d'art est également présent, mais c'est l'agriculture qui représente l'activité principale du secteur à travers un élevage de type extensif (porcin, ovin et caprin).

Outre les randonnées pédestres et équestres (Mare a Mare Centre, GR20, sentiers de pays), le secteur accueille de nombreux adeptes de canoë-kayak et de cyclotourisme. Les sites de ski alpin et de fond méritent d'être valorisés. La gestion raisonnée des deux plateaux (Ese et Cuscionu) constitue un enjeu patrimonial et économique.

La qualité de l'accueil est aussi un atout du secteur (gîtes, fermes auberges, hôtels, randonnées organisées...).

Le patrimoine historique de Bastelica est une chance pour la Haute Vallée du Prunelli et la relance attendue du thermalisme aux Bagni di Vutera pourraient dynamiser le versant Taravu.

Enfin, la prise de conscience collective oriente les acteurs locaux vers une politique de protection et de valorisation de l'espace accrue (dépollution des cours d'eau, gestion des déchets, réhabilitation des sites pollués, mise en place du tri sélectif). Les écoliers du secteur sont sensibles et attentifs à cet enjeu, notre devoir est de les accompagner.